GUIDE DE PRECONISATIONS **PAYSAGERES**

Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air

Ce document est disponible sur demande auprès de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air
105, rue Lafayette - 75008 Paris - Tèl. : 01 48 78 13 77

TABLE DES MATIERES

Pourquoi un guide de préconisations paysagères ? 3

De nouveaux outils pour garantir la qualité paysagère des campings 4

Le camping : une composante du paysage 8

Méthode et outils pour l'intégration et la qualité paysagères 9

Méthode d'analyse paysagère 10

Fiches techniques / Préconisations paysagères 11

Bibliographie 34

Pourquoi un guide de préconisations paysagères ?

Le présent guide de préconisations paysagères a pour objectif d'accompagner les professionnels de l'hôtellerie de plein air (notamment les gestionnaires de campings) dans leur démarche de qualité et d'intégration paysagère de leur terrain.

Il propose des fiches techniques répondant globalement à l'ensemble des questions abordées dans le cadre de la réforme des dispositions réglementaires du code de l'urbanisme applicables aux terrains de camping.

Cette étude a été commandée par la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air - FNHPA - au bureau d'études SPI Infra.
Les recommandations apportées ont permis de nourrir la réflexion engagée par la FNHPA et les administrations en vue de la modification des dispositions réglementaires d'une part, et suggèrent des réponses techniques susceptibles d'aider les professionnels à la mise en place de ces recommandations d'autre part. Ces préconisations paysagères s'intègrent à 2 niveaux :

- Au niveau du contenu du dossier de demande d'autorisation d'aménager un terrain de camping :

Des **précisions** sont **insérées aux alinéas ajoutés à l'article R. 443-7-1 du code de l'urbanisme par le projet de décret**. Elles s'appuient sur l'article R. 421-2 du code de l'urbanisme et permettent de donner une véritable valeur réglementaire aux outils paysagers à mettre en œuvre pour l'élaboration de la notice paysagère du dossier de demande d'autorisation d'aménager. Elles précisent notamment les échelles des plans à fournir, ou encore le contenu de la notice paysagère. Ces propositions sont les suivantes :

La demande est constituée des pièces suivantes :

Plan de situation du site au 1/25 000,

Plan au 1/5000 de l'Etat actuel du terrain et ses abords faisant apparaître les constructions et plantations existantes et les équipements publics qui desservent le terrain,

Un projet paysager prenant en compte les enjeux et contraintes propres ou site d'implantation comprenant :

- *Des vues en coupes précisant l'implantation du terrain aménagé par rapport au terrain naturel,*
- *Des documents photographiques permettant de situer le terrain dans le paysage proche et lointain et d'apprécier la place qu'il y occupe. Les points et les angles des prises de vues seront reportés sur le plan de situation et le plan d'aménagement,*
- *Une notice permettant d'apprécier l'impact visuel du projet. A cet effet elle décrit le paysage et l'environnement existants et expose et justifie les dispositions prévues pour assurer l'insertion dans ce paysage du terrain aménagé, de ces équipements de ses accès et de ses abords,*
- *Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion d'un projet de terrain de camping aménagé dans l'environnement, son impact visuel ainsi que le traitement paysager des accès et des abords,*
- *Un projet paysager indiquant la composition végétale d'ensemble, les espèces végétales prévues, le traitement des haies structurantes séparatives, l'intégration des équipements, du mobilier de plein air, la qualité des matériaux et des revêtements de sols et façades.*

Un plan d'aménagement et d'organisation d'ensemble au 1/1000, définissant la composition d'ensemble du projet et faisant apparaître la répartition prévue entre les parties réservées à des équipements ou à des usages collectifs et les parties destinées à l'accueil des divers hébergements de plein air, qu' elles soient indistinctement réservées à l'accueil des tentes, des habitations légères de loisirs, des caravanes, ou des résidences mobiles loisirs, ainsi que les plantations à conserver ou à créer, la hauteur maximum des constructions et installations, la distance minimum d'implantation des constructions et des installations les unes par rapport aux autres,

La capacité d'accueil, exprimée par le nombre maximum d'emplacements et leur surface minimale,

Si des travaux d'équipement internes au camping sont prévus, un programme et des plans desdits travaux, indiquant les caractéristiques des ouvrages à réaliser et les conditions de leur réalisation, notamment le tracé des voies, l'implantation des équipements et leurs modalités de raccordement aux constructions dont l'équipement est prévu,
Un projet de règlement s'il est envisagé d'apporter des compléments aux règles d'urbanisme en vigueur.

- Au niveau de l'instruction du dossier :

Une liste de questions permet au service instructeur du dossier d'évaluer l'intégration paysagère du camping (page suivante). Ces questions n'ont pas vocation réglementaire ; cependant, l'objectif ici est d'avoir une synthèse des critères paysagers (garants de l'intégration et de la qualité) sur lesquels la personne instruisant le dossier devra prêter une attention toute particulière.
Ces questions sont basées sur les recommandations paysagères proposées par SPI Infra en terme d'intégration à l'environnement et au paysage et de la qualité paysagère des éléments composant le terrain de camping.
Elles s'intéressent, du point de vue paysager, à plusieurs éléments.

- l'aménagement global du terrain de camping ;
- les outils de conception paysagère (comme la palette végétale par exemple) ;
- la gestion, l'entretien des aménagements paysagers ;
- d'autres éléments en rapport avec le projet

Ces questions sont relayées par ce **guide de préconisations paysagères** élaboré à l'attention des professionnels du tourisme de plein air (gestionnaires de camping, administrations, élus locaux, paysagistes…). **Il aborde à travers plusieurs fiches techniques les réponses que peuvent envisager les gestionnaires de camping pour répondre au mieux à ces questions.**

LISTE DES QUESTIONS

A PROPOS DE L'ORGANISATION INTERNE DU CAMPING :

Qu'est-il envisagé du point de vue du paysage pour :

- Donner une image valorisante/agréable à l'entrée du camping ? Pour qu'elle reflète l'intérieur du camping ?
- Aménager les limites extérieures du camping de façon à réduire au maximum l'impact visuel de celui-ci, et les intégrer harmonieusement au paysage environnant ?
- Valoriser les relations visuelles intéressantes du camping vis-à-vis de son environnement ?
- Adapter les circulations à l'intérieur du camping aux usages et sécuriser les déplacements en séparant les zones de circulation piétonne et automobile ?
- Limiter l'impact visuel des zones de stationnement des véhicules et des emplacements mobil-homes au sein du camping ?
- Répartir et organiser les équipements et bâtiments collectifs au sein du camping en assurant une cohérence globale de fonctionnement et de perception?
- Valoriser la conception architecturale des équipements et bâtiments collectifs ? Promouvoir les caractéristiques locales ou privilégier des thématiques plus dépaysantes ?
- Répartir et structurer les emplacements de façon cohérente au sein d'une trame paysagère globale, tout en maintenant pour chaque emplacement l'interchangeabilité des produits : tentes, caravanes, mobil-homes, HLL ?
- Assurer le maintien des conditions de la mobilité des mobil-homes au sein des emplacements ?
- Organiser le camping et optimiser la topographie du site en intégrant les problématiques liées aux risques naturels ?

LISTE DES QUESTIONS (SUITE)

Qu'est-il envisagé du point de vue du paysage pour :

- Que la palette végétale s'intègre harmonieusement au site, valorise les espaces et se maintienne durablement ?
- Que l'implantation des végétaux soit diversifiée et que la proportion de la trame végétale dans la superficie totale du camping soit suffisante ?
- Intégrer les différents éléments architecturaux, de mobilier, d'éclairage et de signalétique au projet global et l'adapter aux usagers ?

A PROPOS DE LA GESTION, DE L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS :

Qu'est-il envisagé pour :

- Pérenniser durablement les aménagements paysagers et la trame végétale structurant le camping ?

AUTRES ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE :

Qu'est-il envisagé pour :

- Répartir et structurer les différents réseaux (électricité, eau, téléphone…) ?
- Organiser et gérer les réseaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées) ?
- Répartir, intégrer et gérer les pôles de stockage des déchets et plus globalement la gestion des ordures ménagères ?
- Aménager les espaces en tenant compte des personnes à mobilité réduite ?

Le camping : une composante du paysage

Le camping constitue un ‘’objet’’ paysager puisque intégré au territoire. Il est donc indispensable de l’analyser en tant que tel et de diagnostiquer les interactions positives ou négatives, les impacts,… qui sont générés par la cohabitation des deux entités.

D’une manière générale, le camping est constitué d’éléments invariants et d’autres qui permettent de le caractériser plus précisément notamment du point de vue du paysage (cf. diagnostic). Il est en effet constitué d’éléments distincts : l’accueil, les sanitaires, les aires de jeux, les emplacements, les stationnements,… qui viennent composer le camping et autour desquels viennent s’intégrer des aménagements paysagers.
Le camping est un objet paysager que l’on peut qualifier de statique au sens où il est ponctuel dans le paysage et il n’apporte pas de rythmes particuliers. Il constitue un aménagement à long terme, générateur de flux de circulation, qui pose souvent des difficultés d’échelle, de proportion par rapport au site dans lequel il est intégré.
Visuellement, c’est un volume marqué par l’horizontalité, qui présente des jeux d’opacité et de transparence, des contrastes forts (dus aux couleurs notamment). Son implantation crée fréquemment des axes visuels et perceptions à forts enjeux. Les limites franches du terrain de camping apportent elles-aussi un contraste non négligeable, et participent de façon notoire à l’impression de discontinuité que génère visuellement le camping dans son environnement.
Les discontinuités engendrées peuvent participer au phénomène de mitage qui est un élément majeur de dégradation du paysage. Il correspond au processus de prolifération d’éléments sans lien entre eux et sans logique d’aménagement, aboutissant à la dénaturation de l’ensemble dans lequel ils s’inscrivent.
Il est donc nécessaire de connaître les caractéristiques paysagères des campings afin de les intégrer avec qualité pour éviter que ces composantes du paysage viennent participer au phénomène de mitage.

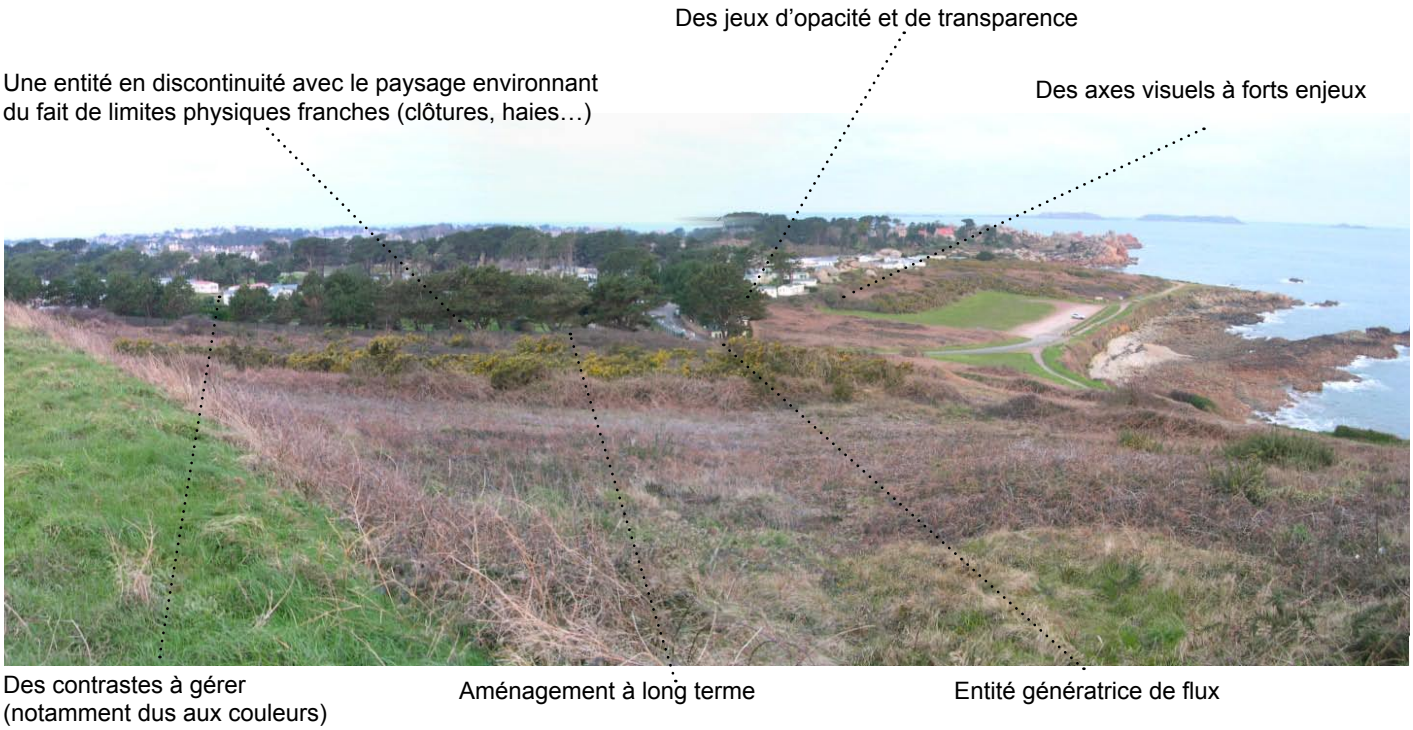
Des jeux d’opacité et de transparence
Une entité en discontinuité avec le paysage environnant du fait de limites physiques franches (clôtures, haies…)
Des axes visuels à forts enjeux
Des contrastes à gérer (notamment dus aux couleurs)
Aménagement à long terme
Entité génératrice de flux

ENJEUX PAYSAGERS DE L'INTEGRATION PAYSAGERE

- Enrichir intelligemment nos paysages quotidiens
- Gérer les perceptions visuelles sur le camping, diminuer l'impact
- Résoudre les conflits entre riverains, élus locaux et gérants de camping
- Construire un nouvel atout commercial pour les gérants et les communes touristiques

DEMARCHE GENERALE POUR UN PROJET PAYSAGER DE QUALITE

S'engager dans une démarche globale de qualité plutôt que de conclure hâtivement à des réponses qui seraient de l'ordre de la ''décoration ponctuelle''

LE PROPRIETAIRE

DEFINITION DE LA COMMANDE

Faire le point sur les besoins, les attentes

Envisager le type de gestion

Tenir compte des coûts

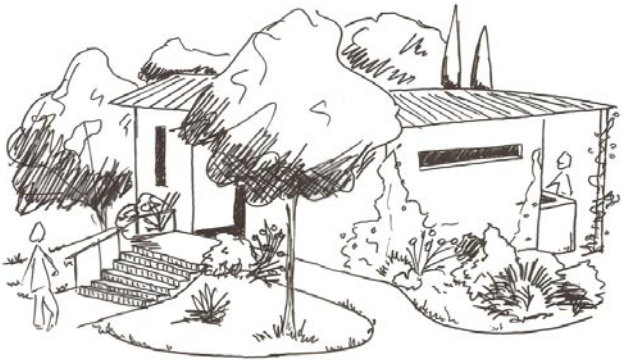

LE CONCEPTEUR PAYSAGISTE

CONCEPTION DU PROJET

Réaliser une analyse paysagère

Composer le projet

Mettre en place un programme de gestion

Réalisation des travaux et Gestion des aménagements

UN JEU DE ZOOMS SUCCESSIFS

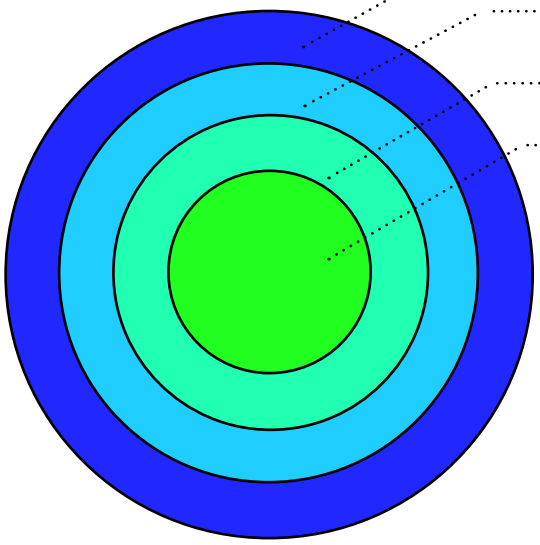

Analyse à l'échelle du "territoire"

Détermination du périmètre d'étude

Analyse du site défini par le périmètre d'étude

Analyse du terrain de camping

DEUX APPROCHES COMPLEMENTAIRES

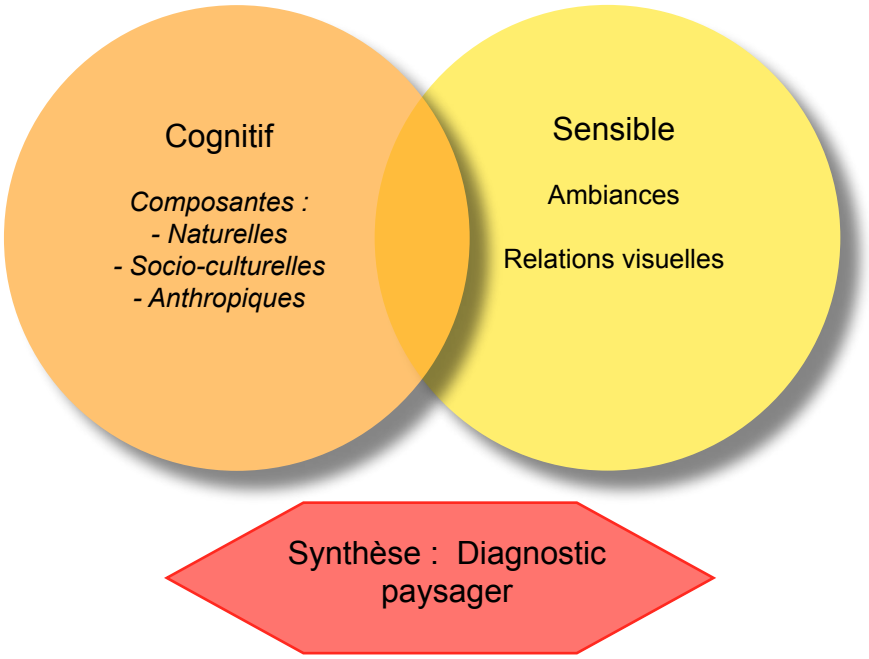

FICHES TECHNIQUES

Guide de préconisations paysagères

FICHE TECHNIQUE N°1

Donner une image valorisante à l'entrée du camping

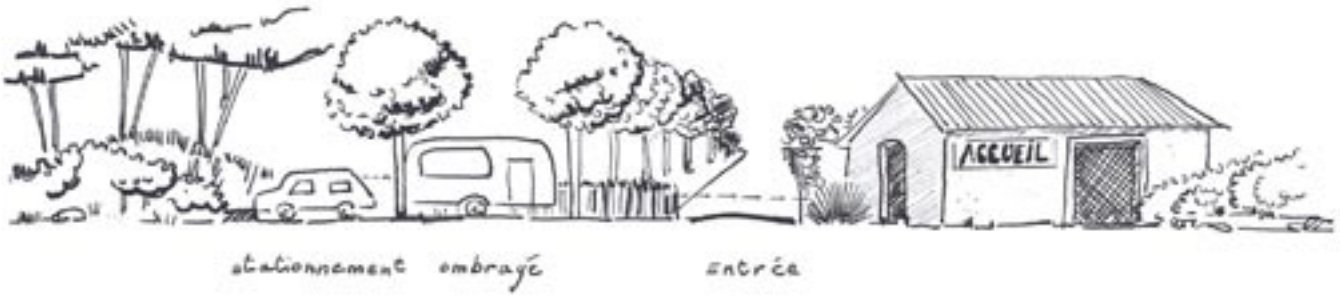

Objectifs

• Soigner les aménagements afin de faire de l'entrée la vitrine de l'établissement de vacances

• Faire de l'entrée un lieu de passage et de transition attractif

• Assurer une bonne continuité et visibilité routière

• Sécuriser sans cloisonner visuellement

L'entrée d'un camping en bord de mer

Solutions

• Créer une "mise en scène" paysagère de l'entrée à l'échelle du site environnant et du bâtiment d'accueil *(superficie, géométrie, volume et hauteur des arbres, fleurissement...)*

• Organiser l'ensemble autour des éléments suivants :

- *placette d'accueil*

- *bâtiment d'accueil (valorisant si possible l'architecture locale)*

- *places de stationnement ombragées*

- *panneau(x) d'information*

- *espaces verts riches et fleuris*

Celle d'un camping au coeur de la pinède

A retenir...

• *Soigner tout particulièrement les aménagements paysagers de l'entrée et de l'accueil qui constituent la vitrine du camping*

• *Proposer des aménagements à l'échelle du site*

• *Certains éléments sont indispensables dans la composition de l'entrée*

Aménager les limites extérieures de façon à réduire l'impact visuel, et les intégrer harmonieusement au paysage environnant

FICHE TECHNIQUE N°2

Objectifs

• Définir le rôle, l'emprise et la typologie des limites du camping en fonction de la nature du voisinage afin d'aménager des limites d'emprise qui, de l'intérieur comme de l'extérieur, s'harmonisent avec le territoire et offrent cadre naturel, confort et intimité aux campeurs

• Penser intégration plutôt que dissimulation systématique

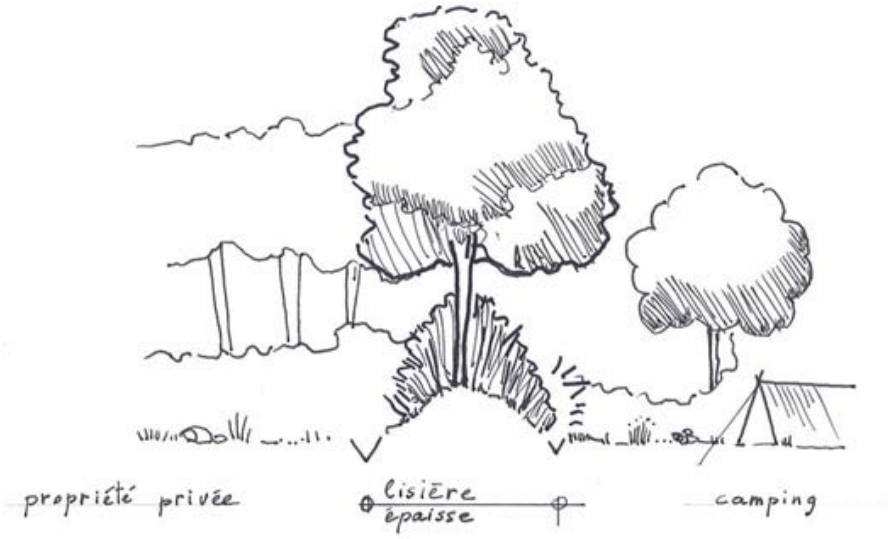

Solutions

• Accompagner les clôtures, grillages ou barrières de haies arbustives éventuellement arborées en variant les espèces

• Utiliser à l'inverse dans certains cas des clôtures ou barrières sans végétaux, en matériaux naturels, ou encore un bâtiment, un talus paysager

• Organiser les circulations internes et les accès au camping en continuité des voies ou sentiers extérieurs

• Ouvrir localement des perceptions visuelles et les valoriser

Un talus arboré, une clôture accompagnée d'une haie... différentes manières de traiter les limites du camping

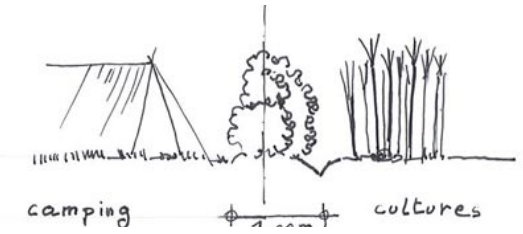

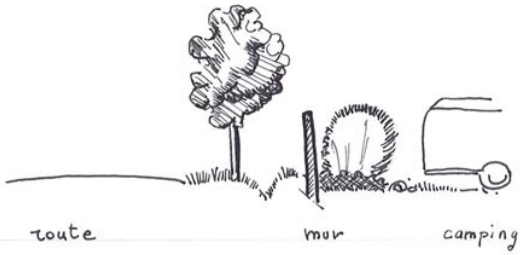

A retenir...

• Définir le rôle, l'emprise et la typologie des limites du camping en fonction de la nature du voisinage afin d'aménager des limites d'emprise qui s'harmonisent avec le territoire et offrent cadre naturel, confort et intimité aux campeurs

• Le végétal est un outil majeur de ce travail

Valoriser les relations visuelles intéressantes du camping vis-à-vis de son environnement

FICHE TECHNIQUE N°3

Objectifs

• Valoriser et mettre en scène les percées visuelles ou perspectives sur des éléments remarquables du territoire, proches ou lointains (océan, campagne, moulin,...)

• Traiter les limites du terrain de façon à laisser de la transparence

• Penser aussi à valoriser et mettre en scène les visibilités internes, vers des points forts comme l'accueil, l'aire de jeux...

Une vue sur la mer bien valorisée

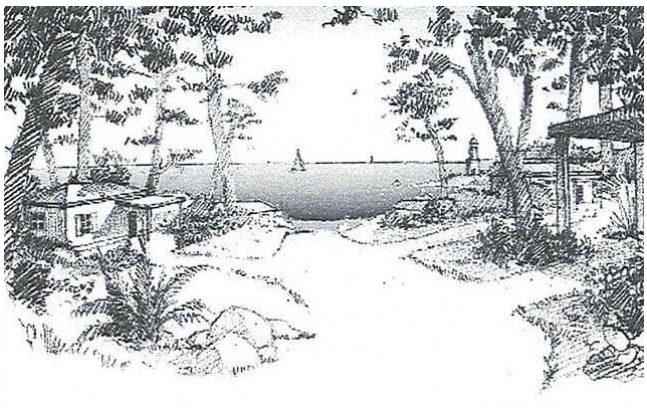

Solutions

• Eviter la plantation systématique de haies végétales opaques (de conifères notamment)

• Densifier / Alléger selon le cas les plantations afin de guider le regard vers les pôles attractifs du camping ou vers l'environnement extérieur

• Varier les structures végétales (alignements d'arbres de haut jet, haies, arches végétales,...)

Une ouverture visuelle sur la rivière et le paysage environnant

La structuration du végétal permet de valoriser les allées et des vues au sein du camping

A retenir...

• Ouvrir le terrain de camping sur son environnement peut permettre de mieux l'intégrer

• Le végétal tient une place essentielle dans la valorisation, la mise en scène des perceptions visuelles internes et sur les éléments remarquables du territoire environnant

FICHE TECHNIQUE N°4

Adapter les circulations à l'intérieur du camping aux usages et sécuriser les déplacements

Objectifs

• Etablir un plan des circulations afin d'organiser et de hiérarchiser entre elles les allées principales, secondaires, cyclables ou sentes piétonnes, et définir des structures d'aménagement de qualité adaptées à chaque usage

Solutions

• Créer des cheminements qui suivent les courbes de niveau (pentes douces permettant la circulation aisée des personnes à mobilité réduite et des enfants, ainsi qu'une gestion de l'eau de ruissellement)

• Connecter la ou les voiries primaires du camping au réseau routier extérieur

• Avoir un accès pompier sécurisé, dimensionné et, si possible, indépendant

• Utiliser de préférence des matériaux perméables

• Adapter les revêtements de sol aux contraintes de circulation et aux usages : par exemple voirie primaire en enrobé, voirie secondaire en stabilisé, sente piétonne en dalle gazon...

• Adapter le choix des structures végétales et des essences en fonction des usages des voiries

• Séparer les circulations douces des circulations automobiles tout en conservant visibilité mutuelle dans un souci de sécurité

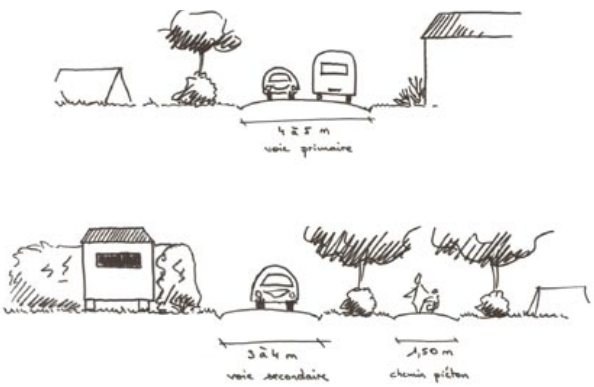

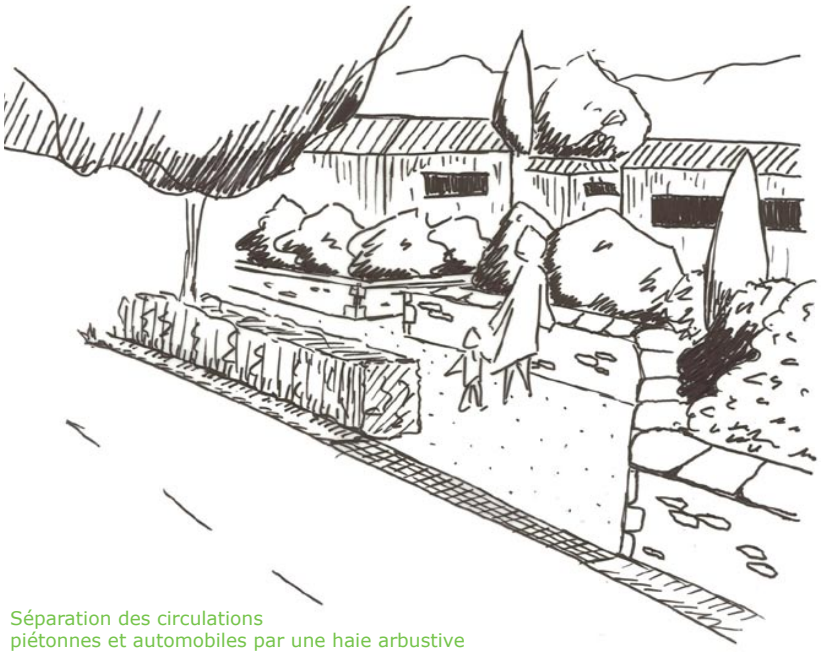

Séparation des circulations piétonnes et automobiles par une haie arbustive

Hiérarchisation des circulations par le dimensionnement et les revêtements

A retenir...

• *Hiérarchiser les circulations au sein du camping*

• *Définir des structures d'aménagement et d'accompagnement paysager de qualité adaptées à chaque usage*

• *Adapter les structures végétales et les aménagments paysagers aux usages des circulations et à leurs besoins de lisibilité*

FICHE TECHNIQUE N°5

Limiter l'impact visuel des zones de stationnement des véhicules au sein du camping

Objectifs

• Gérer le stationnement automobile à proximité des emplacements, en veillant à limiter l'impact visuel des véhicules dans le parc, faciliter l'accès aux voies et emplacements, assurer un minimum d'ombrage

Solutions

• Diriger de préférence les usagers sur les stationnements de l'accueil ou un parking "central" durant la nuit : les nuisances sonores sont réduites

• Installer à l'accueil des parcs de stationnement à capacité suffisante sans dénaturer l'image recherchée

• Mettre en place un revêtement perméable, ou enherbé pour les stationnements temporaires

• Proposer des aménagements paysagers autour des stationnements pour assurer intégration et ombrage

• L'entrée principale doit être dimensionnée de telle sorte que 2 caravanes puissent se croiser, être visible depuis le bâtiment d'accueil afin d'assurer sa surveillance, avec un éventuel système de barrière à code

Une entrée lisible, bien dimensionnée et sécurisée

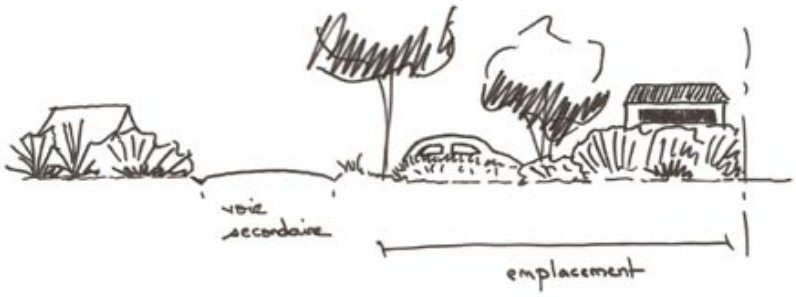

1. Stationnement individuel sur l'emplacement

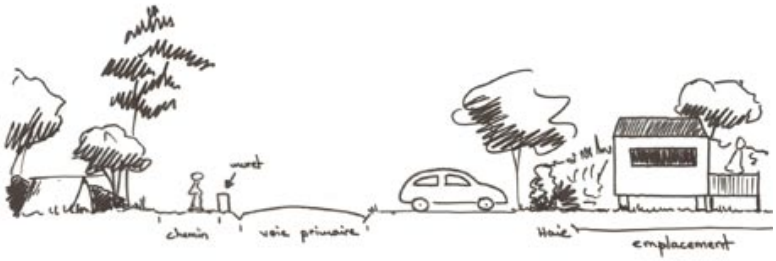

2. Stationnement regroupé et séparé des emplacements

A retenir...

• *Préférer les pôles de stationnement plutôt qu'un stationnement individuel sur chaque emplacement*

• *Prévoir des aménagements et adapter la palette végétale pour assurer ombrage et intégration paysagère*

FICHE TECHNIQUE N°6

Répartir et organiser les équipements et bâtiments collectifs au sein du camping en assurant une cohérence globale de fonctionnement et de perception

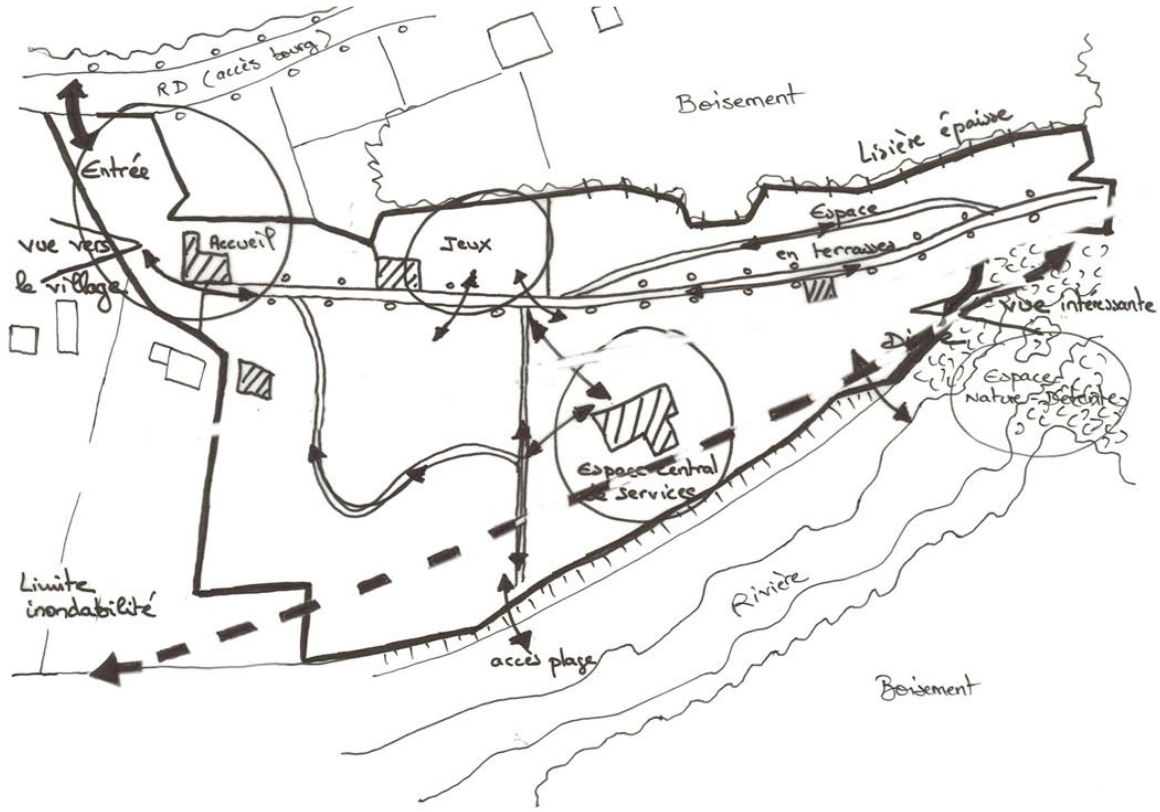

Composition générale du camping : plan d'organisation (inspiré du camping de l'Arche à Anduze)

Objectifs

• Assurer une cohérence fonctionnelle au camping et une meilleure lisibilité interne et externe du terrain aménagé

• Organiser le camping selon une composition de l'espace cohérente

Solutions

• Implanter les équipements de préférence à proximité des voiries primaires du camping

• Positionner les éléments les plus bruyants (bar-restaurant, discothèque...) de façon centrale et en fonction des vents dominants afin que les bruits portés ne gênent pas trop les campeurs et le voisinage

• Préférer de petites unités de sanitaires, assimilées aux différents quartiers du camping

• Limiter la construction de locaux techniques en concentrant les réseaux d'adduction d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone (attention cependant à conserver l'indépendance eau / électricité pour des raisons évidentes de sécurité)

• Accorder la conception architecturale des équipements et locaux collectifs ou techniques avec la charte paysagère globale du camping

A retenir...

• *Réaliser un plan d'organisation cohérent avec la composition paysagère globale du terrain*

• *Eviter la concentration des équipements collectifs génératrice d'impacts plus forts*

Valoriser la conception architecturale des hébergements et bâtiments collectifs

FICHE TECHNIQUE N°7

Objectifs

• Assurer qualité et confort au vacancier

• Gérer les contrastes engendrés par certains hébergements (HLL et mobil-homes)

• Donner du caractère aux bâtiments collectifs comme l'accueil ou les blocs sanitaires

Solutions

• Apporter une attention particulière au choix des matériaux et couleurs pour les mobil-homes, HLL et leur parement, afin qu'ils s'intègrent au mieux à l'aménagement global du camping et qu'ils ne génèrent pas trop de contrastes visuels depuis l'environnement proche

• Envisager avec précaution les aménagements par thématique, selon la relation du camping avec son environnement proche

• Utiliser des matériaux de construction qui donneront du caractère aux bâtiments collectifs ou à l'accueil

• Décliner selon les enjeux paysagers ou les souhaits une architecture locale ou à thème

Exemples de valorisation de l'architecture locale dans les bâtiments

Le choix des matériaux et couleurs d'un HLL ou d'un mobil-home permet une meilleure intégration paysagère

Un autre exemple de valorisation des espaces collectifs bâtis

A retenir...

• *L'authenticité de l'architecture locale au sein du camping est un élément apprécié par les campeurs*

• *Le choix des couleurs et matériaux des hébergements locatifs est un facteur clé de l'intégration paysagère des campings*

Répartir les emplacements de façon cohérente au sein d'une trame paysagère globale, en maintenant pour chacun leur interchangeabilité

FICHE TECHNIQUE N°8

Objectifs

• Réduire les impacts depuis le paysage environnant en implantant judicieusement les hébergements

• Assurer une répartition qui tient compte de l'autonomie de chaque type d'hébergement tout en s'orientant vers une mixité des emplacements

• Favoriser l'interchangeabilité des hébergements sur les emplacements du camping

Solutions

• Définir la superficie et la géométrie des emplacements en fonction du type d'occupation (tente, caravane, mobil-home, HLL), de la topographie, de la trame paysagère globale proposée, quitte à réduire le nombre d'emplacements

• Eviter de cloisonner les usagers et organiser une mixité des emplacements : tentes, mobil-homes ou caravanes peuvent être mélangés au sein de petits quartiers rattachés à leur pôle sanitaire

• Avoir tout de même à l'esprit que les hébergements n'ont pas la même autonomie (par exemple les tentes et les mobil-homes) : le regroupement des modes d'hébergements réduit les coûts en terme d'implantation et de gestion des réseaux

• Les emplacements réservés aux tentes ne doivent pas être trop éloignés des pôles sanitaires

Répartition selon la topographie des tentes et mobil-homes, ici pas de souci de mixité

Un emplacement convivial, mais qu'en est-il si l'on veut installer un autre hébergement ?

Des emplacements simples qui permettent l'implantation de mobil-homes comme de tentes

A retenir...

• L'interchangeabilité des hébergements au sein des établissements constitue un élément structurant pour les terrains de camping qu'il faut veiller à préserver

• Chaque hébergement possède ses caractéristiques d'autonomie, néanmoins on peut dans certains cas réduire les impacts visuels en mélangeant les hébergements au sein d'un même "quartier"

FICHE TECHNIQUE N°9

Structurer les emplacements de façon cohérente au sein d'une trame paysagère globale

Objectifs

• Réduire les impacts des emplacements et hébergements par des aménagements paysagers cohérents et intégrateurs

• Assurer la convivialité des emplacements et leur confort qui garantiront la réussite des vacances des clients du camping

Solutions

• Maintenir une proportion hébergement/emplacement raisonnable (la loi indique 30% de la surface de l'emplacement)

• Gérer les limites séparatrices des emplacements en évitant un cloisonnement systématique et répétitif, et implanter le végétal en utilisant des volumes ou associations végétales variées (haies vives, taillis, masses arbustives...)

• Proposer dans la mesure du possible des emplacements enherbés

• Implanter des arbres au sein des haies pour apporter ombrage et volume aux aménagements

• Préférer les séparations à base de végétaux (haies arborées notamment) ; de petits éléments de clôture pourront également servir à créer les délimitations comme des fascines ou des bordurettes : ils seront choisis en adéquation avec les principes paysagers généraux notamment en ce qui concerne les couleurs et matériaux

• Envisager avec précaution les aménagements par thématique, selon la relation du camping avec son environnement proche

Quelques exemples d'aménagement et structuration d'emplacements

A retenir...

• D'après la législation, la surface l'hébergement ne doit pas dépasser 30% de celle de l'emplacement

• Des emplacements végétalisés rendent plus conviviale la vie des campeurs et permettent au camping dans sa globalité de mieux s'intégrer dans le paysage

FICHE TECHNIQUE N°10

Assurer le maintien des conditions de la mobilité des mobil-homes au sein d'emplacements conviviaux

Objectifs

• Respecter la réglementation sur la mobilité des mobil-homes

• Proposer au campeur des emplacements et des mobil-homes conviviaux et paysagés

• Adapter les aménagements annexes des mobil-homes à ces deux aspects souvent antagonistes

Solutions

• Créer des aménagements à caractère non définitif, ou ne faisant pas obstacle au déplacement

• Eviter la plantation d'arbres sur l'emplacement pour éviter d'avoir à les couper lors de la mise en place ou de l'enlèvement des mobil-homes

• Intégrer agréablement la partie inférieure du mobil-home par la mise en place de cales en matériaux locaux ou naturels (éviter le moellon au profit par exemple d'un billot de bois ou d'un bloc de pierre)

• Installer une jupette plastique ou un bardage bois amovible peut être une solution intéressante. Leur couleur doit s'harmoniser avec le mobil-home et la palette de couleur utilisée dans les aménagements du camping

• Envisager avec précaution l'installation d'aménagements annexes de type auvents, terrasses ou pergolas. Ils doivent conserver un caractère réversible. Préférer dans ce cas le bois ou des matériaux minéraux locaux

• Accompagner les terrasses surélevées ou les pergolas d'une végétation légère (donc réversible facilement) comme des plantes grimpantes

La condition de mobilité est respectée mais pour quelle esthétique de l'emplacement ?

Un emplacement convivial, un mobil-home réversible dont la partie inférieure est bien intégrée à l'aide d'une jupette en plastique

A retenir...

• *L'installation d'un mobil-home ne doit pas revêtir un caractère irréversible*

• *Porter une attention particulière à l'implantation d'arbres sur les emplacements*

• *Les parties inférieures des mobil-homes et leurs aménagements annexes peuvent être intégrés correctement par un choix judicieux de matériaux sans pour autant nuire à la mobilité de l'hébergement*

FICHE TECHNIQUE N°10

Assurer le maintien des conditions de la mobilité des mobil-homes au sein d'emplacements conviviaux

L'implantation d'arbres sur l'emplacement peut poser des problèmes de mobilité par la suite...

La mise en place d'une terrasse bois devant le mobil-home le rend ici plus convivial sans pour autant l'immobiliser

Utilisation d'un matériau local (camping situé dans les Landes) comme alternative au moellon

FICHE TECHNIQUE N°11

Organiser le camping et optimiser la topographie et les atouts du site en intégrant les problématiques liées aux risques naturels

Comment valoriser un terrain en pente...

Objectifs

• Tirer parti au maximum du relief existant du camping et de ses atouts naturels et patrimoniaux

• Aménager le camping, organiser les emplacements et réaliser des plantations en fonction des zones de risques naturels délimitées au PLU (Plan Local d'Urbanisme) et au PPR (Plan de Prévention des Risques)

Solutions

• Valoriser un terrain naturellement en pente par la création d'emplacements en terrasses, pour l'aménagement de jeux (tobbogans...)

• Utiliser la topographie naturelle pour se protéger du vent, du bruit et mettre en valeur des vues privilégiées

• Valoriser différents éléments en les intégrant à la composition générale du projet :
- un arbre remarquable comme repère,
- des haies bocagères ou murets de pierre comme limites ou accompagnements de cheminements,
- un ruisseau,
- des bâtiments anciens comme accueil ou bâtiment de service en tant que vitrine de l'architecture locale

• Prise en compte des risques :

- Incendie : éviter la plantation de résineux
- Inondation : avoir conscience que planter des haies perpendiculairement au lit du cours d'eau peut favoriser la formation d'embâcles
- Eboulements et glissements de terrain : optimiser les récupérations d'eau de pluie horizontalement par rapport au sens de la pente ; prévoir éventuellement des bassins tampons paysagers

Murets de pierre sèche et terrasses pour l'implantation de HLL au sein d'un camping dans la garrigue cévenole

A retenir...

• *Les caractéristiques naturelles ou culturelles du site constituent l'identité du lieu et reflètent le paysage local : les valoriser dans les aménagements paysagers*

• *La topographie du site est un atout d'aménagement primordial*

• *Evaluer les risques et les intégrer dans l'aménagement global*

Intégrer harmonieusement au site une palette végétale qui valorise les espaces et se maintien durablement

FICHE TECHNIQUE N°12

Objectifs

• Définir une palette végétale adaptée aux conditions climatiques et écologiques du site, qu'elle soit constituée d'essences locales ou plus horticoles voire même exotiques

• Définir la palette végétale en fonction des risques locaux (incendie notamment)

• Garder un aspect global de végétation verte dans un souci d'intégration au paysage

Solutions

• Choisir des essences locales rustiques, horticoles ou exotiques selon les objectifs paysagers souhaités et les conditions climatiques locales

• Choisir les essences en fonction de la principale période d'activité du camping : en général on préférera des arbustes à floraison estivale

• Tirer parti de la diversité des usages proposés par les essences arborescentes : ombre dense des tilleuls, lumière filtrée des pins, arbustes persistants structurants, port souple d'arbustes de haies champêtres, saules pour les zones humides...

• Eviter les essences à floraison abondante sauf dans les lieux à enjeux majeurs

• Apporter de la couleur aux massifs à l'aide de plantes vivaces et/ou annuelles (pour renforcer l'attractivité de certains lieux du camping)

• Penser à exploiter ou valoriser un verger, un pré, un bois, des arbres remarquables ou des essences rares

• Eviter les plantes générant des nuisances :
- Les plantes toxiques et épineuses
- Les arbres produisant du miellat (effet colle sur les véhicules et logements)
- Les arbres à fruits lourds
- Les plantes mellifères (en raison des piqûres d'abeilles)
- Les peupliers : à maturité ils deviennent cassants et dangereux

Des massifs harmonieux à base d'arbustes locaux et horticoles

Et pourquoi pas une palette végétale plus exotique ou méditerranéenne ?

A retenir...

• *Définir une palette végétale adaptée aux conditions climatiques*

• *Garder un aspect global de végétation verte dans un souci d'intégration au paysage*

• *Diversifier la palette en fonction des lieux et des usages*

FICHE TECHNIQUE N°13

Implanter de façon diversifiée les végétaux et maintenir une proportion trame paysagère / superficie camping suffisante

Objectifs

• Adapter les essences, les associations végétales, les types de plantation et d'aménagements paysagers aux lieux et usages

• Maintenir une trame verte au sein du camping forte et permanente

Solutions

Plantations séparatives :

Plantations en limite extérieure :

• Proposer des schémas de plantation adaptés aux conditions topographiques et à l'occupation des terrains voisins (forêt, habitation...). Les haies arbustives ou les bandes boisées accompagnées ou non d'une clotûre constituent un motif récurrent

Plantations séparatives entre emplacements :

• Séparer de préférence les emplacements par des haies arbustives au sein desquelles seront insérés des arbres (apportant ainsi un ombrage nécessaire). Leur hauteur doit rester comprise entre 1,5 et 3 m.

Conseils pratiques pour les plantations :

• La composition, le nombre d'espèces, la période de plantation, les techniques (distances, paillage, tuteurage...) ou encore l'entretien (taille, tontes...) sont autant d'éléments à prendre en compte et à connaître. Savoir s'appuyer sur les compétences d'un paysagiste

• La plantation en zone inondable doit être limitée à certaines espèces d'arbres dont l'enracinement pose moins de difficultés. Les saules notamment sont bien adaptés, ainsi qu'une végétation herbacée hygrophile. Les plantations, de préférence en bosquets doivent être réalisées parallèlement au courant pour réduire tout effet de barrage en cas de crue

Pour la séparation des emplacements, il faut préférer des haies diversifiées (arbustes et arbres, plusieurs essences), afin d'éviter la création comme ici de "garages"

Un arbre isolé, une haie monospécifique haute... autant de solutions végétales pour la séparation ou l'accompagnement des emplacements et du camping

A retenir...

• *Le végétal, en accompagnant les éléments du camping à fort contraste visuel (comme les mobil-homes), est un élément clé de l'intégration paysagère des campings*

• *Il est important d'adapter les structures végétales aux lieux et usages*

FICHE TECHNIQUE N°13

Implanter de façon diversifiée les végétaux et maintenir une proportion trame paysagère /superficie camping suffisante

Solutions

Plantations d'accompagnement :

Accompagnements des circulations :

• Planter des arbres d'alignement pour signaler les circulations. Par exemple, on peut proposer des arbres de taille différente selon le type de circulation

• Décider l'écartement entre les arbres de façon à ne pas entraver l'accès aux emplacements

• Signaler les carrefours par l'implantation de groupes d'arbres et arbustes sous réserve de préserver la lisibilité des chemins

Un mail d'arbres pour marquer les circulations et assurer de l'ombrage

Accompagnement des bâtiments collectifs :

• Le végétal peut avantageusement intégrer, masquer ou valoriser les bâtiments collectifs, blocs sanitaires... Outre la plantation de massifs et/ou d'arbres, des plantes grimpantes peuvent être installées au pied des bâtiments pour améliorer la perception visuelle des façades

Accompagnement des aires de jeux, de détente :

• La plantation de haies et/ou bouquets d'arbres et arbustes permet de protéger les enfants de la circulation des véhicules

• Des prairies ou vergers peuvent être agréablement utilisés pour ces espaces, agrémentés ou non d'arbres

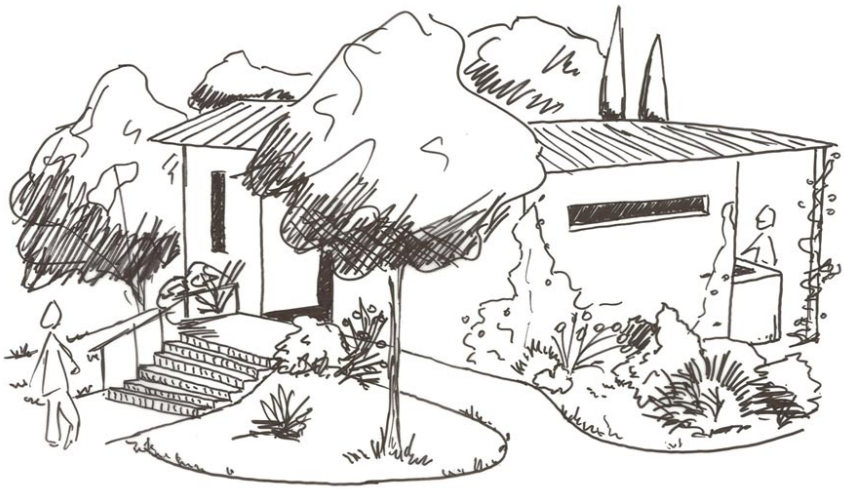

Deux exemples d'aménagements paysagers autour d'un bloc sanitaire

FICHE TECHNIQUE N°14

Intégrer les différents revêtements de sol, mobiliers, éclairages et éléments de signalétique au projet et les adapter aux usagers

Objectifs

• Accompagner le projet d'ensemble et en préciser certains aspects

• Définir des gammes homogènes sur l'ensemble du camping, en veillant à insérer chaque élément à la trame paysagère proposée

• Définir des gammes restreintes et cohérentes afin d'éviter des ruptures visuelles, chaque élément s'adaptant à l'usage spécifique d'un lieu

Solutions

Mobilier :

• Utiliser de préférence des matériaux naturels et locaux

• S'engager dans une démarche environnementale en évitant l'utilisation de bois exotiques ou en investissant dans les matériaux HQE

• Installer des jeux de qualité respectant les normes en vigueur

• Implanter des bancs au bord d'une placette, près des jeux, du coin buvette, d'un barbecue, à mi-ombre

• Implanter des poubelles près des passages obligés

• Penser que les bornes électricité/eau sont réparties sur l'ensemble du camping et que de ce fait il peut être intéressant de les concevoir comme de véritables éléments de mobilier

Eclairage :

• Adapter les types d'éclairage aux usages et aux lieux

• Installer des appareils discrets mais en nombre suffisant pour guider les pas des campeurs dans les allées, sans éblouir les dormeurs sous tente

• Eviter les lampadaires boule ; Préférer un mobilier d'éclairage de caractère

Une fontaine conçue dans le caractère architectural local, basque (notamment du point de vue des couleurs)

Les lampadaires boules sont peu esthétiques et écologiques : une forte consommation pour un éclairage qui illumine surtout le ciel...

A retenir...

• *Adapter le plus possible les revêtements de sol, mobiliers, éclairages et éléments de signalétique au projet paysager global*

• *Définir des gammes homogènes et restreintes*

FICHE TECHNIQUE N°14

Intégrer les différents revêtements de sol, mobiliers, éclairages et éléments de signalétique au projet et les adapter aux usagers

Solutions

Revêtements de sol :

• Adapter les revêtements de sol aux usages et aux lieux

- Sable concassé ou enrobé pour les voiries principales
- Herbe, platelage bois, gravillons pour les sentiers
- Sable, tapis d'aiguilles de pins, sols souples pour les aires de jeux

• A qualités techniques équivalentes, préférer les matériaux locaux

Signalétique :

• Adapter la signalétique au projet paysager global, en utilisant des matériaux naturels et locaux comme le bois, ou en la déclinant selon les thématiques abordées dans le camping

• Adapter la charte graphique à l'âge des usagers, notamment pour l'orientation des plus jeunes

• Adopter une charte signalétique unique, déclinée en 3 ou 4 modèles de panneau au maximum

• Adopter un code couleur/forme/animal selon les zones de localisation des emplacements

• Utiliser des matériaux résistants dans le temps (bois traité, plastiques...)

Des revêtements de sol adaptés, des couleurs et matériaux locaux

Une signalétique sobre et fonctionnelle en bois

Pérenniser durablement les aménagements paysagers et la trame végétale structurant le camping

FICHE TECHNIQUE N°15

Objectifs

• Minimiser les coûts d'entretien et respecter l'environnement en appliquant les principes de la gestion différenciée (fréquence différente selon le type d'espace)

Utilisation des résidus de taille comme paillage

Solutions

• Mettre en place un plan de gestion des espaces verts du camping :

- Adapter la palette végétale en fonction des exigences d'entretien
- Etablir un diagnostic phytosanitaire de la végétation en place et éliminer le cas échéant les sujets dangereux ou malades
- Raisonner les interventions en fonction des saisons (tailles et traitements hors saison)

• Gérer les déchets verts et éviter les produits phytosanitaires :

- Recycler les restes de végétaux en les broyant et composter la taille des arbres et arbustes, la tonte de l'herbe, les résidus des plantes
- Utiliser le compost comme fertilisant pour le sol, ou comme paillage, ce qui permet de réduire l'entretien
- Etre vigilant sur le choix des fertilisants, désherbants et insecticides
- Envisager des solutions de remplacement plus respectueuses de l'environnement

• Optimiser l'arrosage :

- Arroser régulièrement les zones de plus forte fréquentation à l'inverse de zones plus marginales
- Récupérer les eaux de ruissellement des toits pour l'arrosage
- Utiliser l'arrosage automatique avec discernement :
  - pas forcément utile sur les emplacements
  - à envisager sur les pôles communs ou l'accueil
  - mettre en place un arrosage de type goutte à goutte pour les haies séparatives des emplacements : installé à une hauteur de 50 à 80 cm, ce dispositif joue également un rôle de barrière protectrice des jeunes plants et évite le franchissement par les piétons

Installer un arrosage goutte à goutte surélevé pour les haies

A retenir...

• *L'entretien et la gestion des espaces verts du camping permettent de pérenniser durablement les aménagements ainsi que l'intégration du terrain dans le paysage*

• *Un mode d'entretien respectueux de l'environnement peut permettre de faire des économies*

FICHE TECHNIQUE N°16

Répartir et structurer les différents réseaux (électricité, eau, téléphone...)

Objectifs

• Adapter les essences, les associations végétales, les types de plantation et d'aménagements paysagers aux lieux et usages

• Maintenir une trame verte au sein du camping forte et permanente

Solutions

• Implanter et structurer les réseaux en secteurs (dans la mesure du possible) : ceci permet de limiter la propagation d'un problème sur l'ensemble des emplacements du camping par l'isolement d'un des secteurs

• Eviter la surenchère inesthétique de regards sur une même zone

• Penser à intégrer les compteurs et autres équipements liés aux différents réseaux dans des locaux techniques en matériaux locaux par exemple

• Limiter la construction de locaux techniques en concentrant les réseaux d'adduction d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone... Il faudra cependant séparer les réseaux d'eau et d'électricité

• Entretenir régulièrement les réseaux pour en assurer une vie prolongée (les travaux sont coûteux en cas de remplacement) ; purger les réseaux d'adduction d'eau et d'arrosage pour la période hivernale (sauf si le camping reste ouvert durant cette saison)

Il faut penser à intégrer les équipements liés aux réseaux de manière esthétique (compteurs par exemple)

Une surenchère inesthétique de regards de réseaux différents sur une même zone

A retenir...

• *Les équipements visibles des différents réseaux sont à intégrer au même titre que d'autres éléments afin d'en diminuer l'impact visuel souvent inesthétique*

• *Trouver le bon compromis entre l'économie générée par la concentration des réseaux et les problèmes inhérents à ce type de structuration*

FICHE TECHNIQUE N°17

Organiser et gérer les réseaux d'assainissement

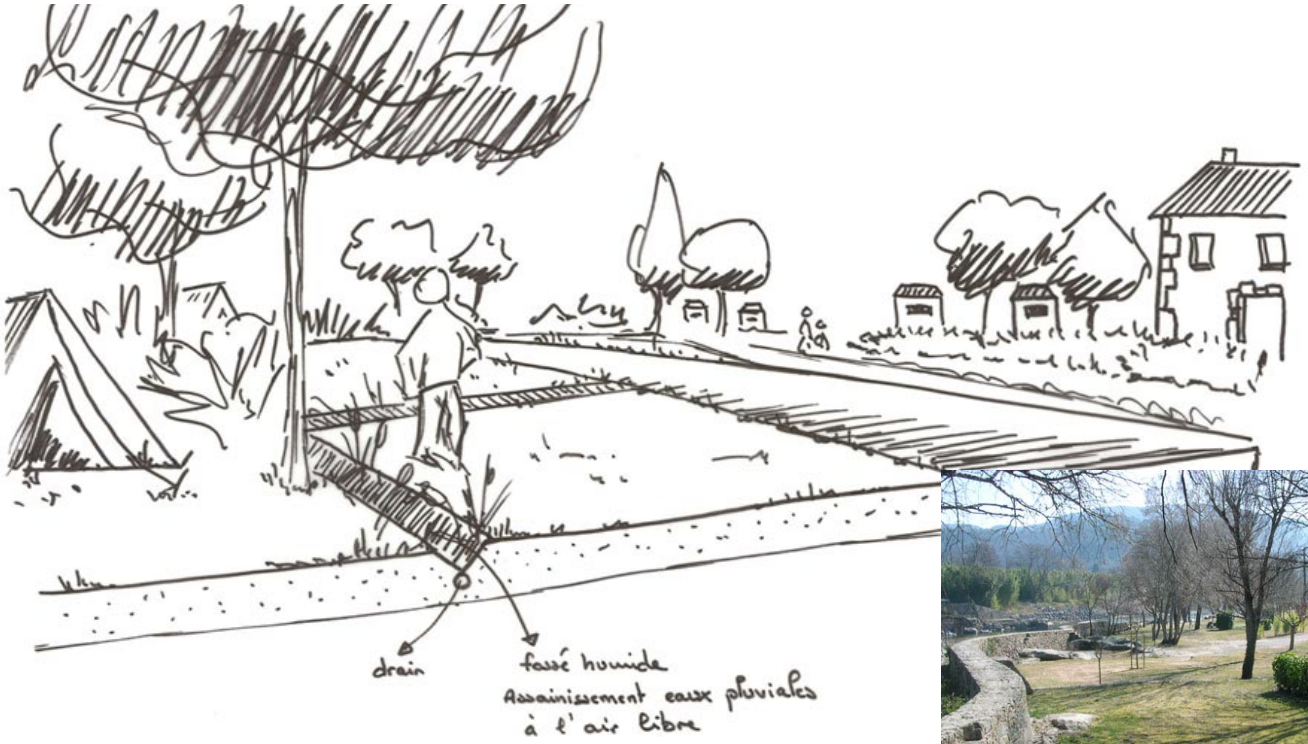

Exemple d'assainissement des eaux pluviales par des fossés à l'air libre (d'après «L'aménagement paysager de l'Hôtellerie de Plein Air, CAUE Vendée)

Moins de plantations (de haies par exemple) pour minimiser les risques d'embâcles sur cette partie de camping inondable

Solutions

• Identifier les zones d'expansion du cours d'eau, les dédier à un aménagement paysager extensif, et mettre en valeur leur caractère : végétation de ripisylve, fraîcheur du site...

• Ne pas installer de «barrières» végétales supplémentaires à l'écoulement des eaux en cas d'inondation ; privilégier des places de stationnement dirigées vers l'amont

• Réaliser de préférence les emplacements et stationnements avec des matériaux perméables pour absorber l'eau de pluie (recommandation à rapprocher des caractéristiques climatiques du site, en lien avec un souci constant de praticabilité des voies et stationnements)

• Préférer des fossés enherbés et un assainissement à l'air libre (cas des eaux de pluie) servant de support à la végétation plutôt que des caniveaux béton ; ils peuvent servir aussi de séparation entre les emplacements ; les installer de préférence perpendiculairement à la pente

Objectifs

• Gérer l'assainissement du terrain en fonction de l'implantation des réseaux existants (eaux pluviales, électricité...), du relief et de la nature des sols au moyen de techniques et de végétations adaptées (buses, fossés ouverts végétalisés...)

A retenir...

• *La gestion de l'assainissement des eaux pluviales du camping nécessite l'intégration de nombreux paramètres*

• *Des alternatives hydrauliques plus écologiques et moins coûteuses existent : il faut les valoriser*

FICHE TECHNIQUE N°18

Intégrer le pôle de stockage des déchets

Objectifs

• Penser intégration plutôt que dissimulation systématique

• Positionner le pôle de stockage de façon à limiter les bruits et odeurs et faciliter l'accès par les véhicules de collecte

• Mettre en place le tri sélectif

• Prévoir un pôle de compostage des déchets verts

Pourquoi ne pas installer un stockage enterré ? Désagréments réduits et intégration facilitée

source : www.edson.be

Solutions

• Installer le pôle de collecte et de stockage des déchets à l'entrée du camping

• Prévoir des pôles de stockage intermédiaires pour des grands campings

• Eviter les écrans visuels opaques (haies hautes monospécifiques ou murs de moellons)

• Préférer la construction de limites en matériaux locaux accompagnées de plantations arbustives ou arborescentes
(ou matériaux non locaux si l'aménagement est réalisé selon une thématique)

• Penser aux solutions de stockage enterrées

Utilisation de matériaux locaux dans la construction d'un mur pour la zone de stockage des déchets
(ici le granite rose en Bretagne)

Installation du pôle de stockage des déchets préférentiellement à proximité de l'entrée

A retenir...

• *Penser aux solutions de stockage enterrées qui génèrent moins de désagréments et s'intègrent plus facilement dans un aménagement paysager*

• *Préférer les matériaux locaux et les plantations arbustives pour l'intégration de la zone de stockage des déchets*

FICHE TECHNIQUE N°19

Aménager les espaces en tenant compte des personnes à mobilité réduite

Objectifs

• Prévoir les équipements nécessaires à l'accès des personnes à mobilité réduite aux différents espaces de vie du camping (accueil, bâtiments de services, bar-restaurant, blocs sanitaires...)

• Intégrer systématiquement la réflexion en amont dans la création de nouveaux aménagements

Solutions

• Adapter la granulométrie des matériaux de sol de façon à ce qu'ils soient praticables par des personnes seules en fauteuil

• Dimensionner les places de stationnement et en prévoir suffisamment

• Prévoir des rampes d'accès et les dimensionner correctement : la rampe d'accès ne doit pas avoir une pente supérieure à 5% pour le passage des fauteuils roulants ; si la pente doit ponctuellement être supérieure, il faut ménager des paliers

Une rampe d'accès à pente raisonnable vient faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à ce bloc sanitaire

• Prévoir l'installation de mobil-homes et HLL accessibles aux personnes à mobilité réduite

• Sécuriser au maximum les accès et cheminements à ce type d'usagers

A retenir...

• *La loi oblige la mise en oeuvre de moyens et d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite dans les lieux publics*

• *De nombreuses normes existent (pentes, largeurs, roulabilité d'un revêtement...) ; il faut se renseigner auprès des organismes compétents (DDE, DDASS...)*

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES ET OUVRAGES

ANONYME, 2000 - Une réglementation mieux définie. *Dossier «Mobil-home : les raisons du boom» in VDL magazine n°41, juin 2000, p.10.*

ANONYME, 2004 - Le secteur du caravaning présente des tendances de la saison 2005. *in Bulletin n°34, F.I.C.C. Info, p. 3.*

COUDERT G. & DUPREZ G., 2004 - Gérer un camping, Création, rachat, administration, législation, *Editions du Puits Fleuri, Héricy, 202 p.*

GINER R., 2000 - Une vraie manne pour l'économie. *Dossier «Mobil-home : les raisons du boom» in VDL magazine n°41, juin 2000, p.5.*

LE GARREC M-A. & MAILLE S., 2005 - Une médiocre saison d'été pour l'hôtellerie et le camping en 2004. *Publication INSEE Première n°1003, Février 2005, INSEE, Paris, 4 p.*

LEWINO F., 2005 - Avec mobil apparent. *in n°1710 de la revue Le Point du 23 juin 2005, p. 86.*

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, 2005 - Les principaux éléments de la réforme des actes d'urbanisme, *mai 2005, 9 p. (disponible sur www.urbanisme.equipement.gouv.fr/alaune/dossiers/pdf/reformepc.pdf)*

MOUNERON B., 1999 - L'aménagement paysager de l'hôtellerie de plein air, *CAUE Vendée – Fédération Vendéenne de l'Hôtellerie de Plein Air, 51 p.*

S.I.E.E., 2001 - Charte paysagère du terrain de camping aménagé, *étude réalisée pour le compte de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon, 26 p.*

ANONYME., 1981 - Camping et environnement, *Paysage actualités, décembre 1981, p. 21-26.*

BARBANEL A., HERMELLIN N., 2003 - L'accueil des camping-cars dans les communes touristiques, *Guide de savoir-faire, AFIT-G.I.P., 77 p.*

BEYLARD A., 1994 - Plein air mode d'emploi, Guide de l'hébergement touristique de plein air en Isère, *CAUE et DDAF Isère, 17 p.*

GUSTAFSON-MELKA K., 1982 - Paysage de camping, *synthèse de l'étude réalisée par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile de France, Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile de France, Paris, p. 33-46.*

JOURNAUX OFFICIELS., 2004 - Camping, caravanage, et parcs résidentiels de loisirs. Législation et réglementation, *Les éditions des journaux officiels, Paris, 234 p.*

MAURET E., 1977 - Aménagement paysager, *Forêt-Loisirs et équipements de Plein Air, Institut pour le Développement Forestier, 3ème trimestre 1977, p. 3-9.*

MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL DU LANGUEDOC ET DU ROUSSILLON., 1968 - Conseils techniques pour l'aménagement des campings, *Editions VOX, Paris, 78 p.*

SCHMELZER C. & altri., 1997 - Conseils pratiques pour travaux de plantation sur terrains de camping, *Ministère du Tourisme du Grand Duché de Luxembourg, 27 p.*

URCAUE Bourgogne, 1991 - Aménager un camping, *12 p.*

SITES INTERNET

Données statistiques sur l'hôtellerie de plein air :
« www.tourisme.gouv.fr/fr/z2/stat/tableaux/camping.jsp
« www.insee.fr », rubrique La France en faits et chiffres, sous-rubrique Services-Tourisme-Transports

Forum relatif à la réforme des actes d'urbanisme, disponible à l'adresse « www.forumreforme.urbanisme.equipement.gouv.fr » (consulté le 21 mai 2005)

Site de la FNHPA consultable à l'adresse « www.fnhpa-france.fr »

CONTACTS UTILES

REGION :

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)

Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air

DEPARTEMENT :

Comité Départemental du Tourisme (CDT, Service de la Préfecture)

Direction de l'Environnement et de l'Aménagement (Conseil général)

Cellule Opérationnelle d'Aménagement Touristique (COAT, Service du CDT)

Fédération Départementale de l'Hôtellerie de Plein Air

Direction Départementale de l'Equipement

Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)

COMMUNE :

Services d'Urbanisme de la Mairie

Rédaction et conception du guide :
SPI Infra, Service Environnement / Paysage
900 rue Ampère
Pôle d'activités d'Aix en Provence BP 90340
13799 Aix en Provence cedex 3
Tel : 04 42 93 95 98 Fax : 04 42 93 95 93